

Villa urbana

La Révolution Immobilière !

HONORAIRES DE TRANSACTION TTC EN VIGUEUR A COMPTER DU 01/02/2022

Pour les biens d'une valeur de	0 à	50 000€	→	4 000€
Pour les biens d'une valeur de	50 001 à	100 000€	→	7 500€
Pour les biens d'une valeur de	100 001 à	500 000€	→	6%
Pour les biens d'une valeur supérieure à		500 000€	→	5%
Pour les terrains et les fonds de commerces			→	10%

Les honnaires d'agence sont à la charge du mandant.

Le barème est applicable pour tout mandat de vente ou de recherche.

Dans le cadre d'une succession, les honnaires susmentionnés seront à la charge de l'acquéreur.

Dans le cadre d'une vente en viager mutualisé, les honoraires d'un montant de 6% TTC de la valeur libre expertisée du bien, seront à la charge de l'acquéreur.

SERVICE MEDIATION : SARL Médiation de la Consommation & Patrimoine, 12 square Desnouettes 75015 PARIS

VILLA URBANA
36 Avenue de l'Estérel
06160 JUAN LES PINS
☎ 04 83 88 33 83

✉ info@villa-urbana.immo

🌐 www.villa-urbana.immo